RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

cerfa

Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2021-2022

La demande de bourse nationale de collège[1] est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Cadre réservé à l'administration (Ne rien remplir dans ce cadre)

INE : / / / / / / / / / / / N°Etab : / / / / / / / /

Date de dépot du dossier dans l'établissement : / /

Classe fréquentée par l'élève :

Formulaire à compléter et à envoyer

Merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1. Les membres de la famille

L'élève pour lequel vous demandez la bourse

Son nom :

Ses prénoms :

☐ Fille ☐ Garçon

Sa date de naissance / / Son département de naissance

Son pays de naissance :

Sa nationalité : ☐ française ☐ d'un pays de l'union européenne ☐ d'un autre pays

Classe fréquentée par l'élève :

Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme :

Vous même

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Votre nom de naissance :

Votre nom d'usage (si différent) :

Votre prénom :

Votre adresse :

Code postal Commune :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Exercez vous une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ non

Profession :

Vous êtes :

☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ en concubinage[2] ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve) ☐ célibataire

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire de pacs est :

☐ la mère de l'élève ☐ le père de l'élève ☐ autre

Son nom de naissance :

Son nom d'usage (si différent) :

Son prénom :

Son adresse :

Code postal Commune :

Exerce t-il une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ Non

Profession :

Les personnes à charge du foyer :

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	**Date de naissance**	**Établissement scolaire fréquenté ou profession**	**Boursier** oui	non
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			

2. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, **vous ne serez pas sanctionné**[1].

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi**[2].

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts.

OUPS.GOUV.FR
Vous avez droit à l'erreur

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) :

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Le : / / **signature :**

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@education.gouv.fr.
Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits Informatique et Libertés ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil).
Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Cadre réservé à l'administration

Pièces communiquées :

Avis d'impôt sur le revenu	**Oui** ☐	**Non** ☐
Relevé d'identité bancaire (BIC/BAN)	**Oui** ☐	**Non** ☐
Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé)	**Oui** ☐	**Non** ☐
Attestation de paiement de la CAF	**Oui** ☐	**Non** ☐

Autre :

Charges et ressources : Nombre d'enfants / / / Ressources / / / / / / / /

Décision du chef d'établissement (pour les établissements publics) : **Montant attribué :** € **Refusée** ☐

Proposition du chef d'établissement (pour les établissements privés) : **Montant attribué :** € **Refusée** ☐

1. Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2. En application des articles de l'article 22 de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968. L'intégralité de ces textes de loi sont disponibles sur le site legifrance.gouv.fr.